



## **La contraception gratuite pour les moins de 26 ans depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022**

---

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, afin de faciliter l'accès des jeunes femmes à la contraception, la prise en charge intégrale des frais liés à la contraception concerne toutes les femmes de moins de 26 ans et non plus seulement les mineures. Cette mesure est motivée par le recul de l'usage de la contraception, souvent lié à des raisons financières.

Concrètement, l'Assurance Maladie (Assurance Maladie obligatoire et aide médicale de l'Etat (AME)) **prend en charge à 100 % et sans avance de frais le coût de la contraception et des actes qui y sont liés** (une consultation par an avec un médecin ou une sage-femme et les examens biologiques potentiels).

En pratique, les jeunes femmes de moins de 26 ans peuvent accéder gratuitement, sans avancer de frais :

- aux consultations (médecin généraliste, un gynécologue ou une sage-femme en libéral, en centre de santé ou centre de santé sexuelle),
- aux examens de biologie médicale ou actes médicaux en lien avec la contraception
- aux différents types de contraception sur prescription en pharmacie (pilules hormonales de 1<sup>ère</sup> ou de 2<sup>ème</sup> génération, implant contraceptif hormonal, stérilet ou dispositif intra-utérin, progestatifs injectables, diaphragme, contraception d'urgence hormonale). *Ne sont pas concernés les crèmes spermicides, les patchs, les anneaux vaginaux et les pilules de 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> générations.*

La première consultation gynécologique n'implique pas forcément un examen gynécologique comme un frottis par exemple. Ce dernier est réalisé seulement si la patiente n'y est pas hostile et si son état de santé le nécessite.

Pour rappel, l'ensemble de ce dispositif (consultations, prescriptions d'examens biologiques, délivrance de la contraception) peut être, à chaque étape, protégé par le secret **si la mineure le demande**. En effet, chaque professionnel de santé garde l'identité de la mineure pour lui et ne la divulgue à personne (pas même à sa famille). L'Assurance Maladie ne transmet alors aucun relevé de remboursement concernant les actes réalisés. Pour être sûr d'en bénéficier, **il faut demander l'anonymat à chacun des professionnels rencontrés**.

L'objectif de ces mesures est de favoriser le recours à la contraception en fonction des besoins et limiter les IVG **en améliorant l'accessibilité, la confidentialité et en supprimant le frein financier et en garantissant le secret**.

**Les moyens de contraception, pris en charge à 100 % pour les moins de 26 ans, sont remboursés par l'Assurance Maladie dans les conditions habituelles pour les femmes âgées de 26 ans et plus. La complémentaire santé / mutuelle prend la différence à sa charge.**

## **La consultation de santé sexuelle, de contraception et de prévention des infections sexuellement transmissibles (hommes et femmes de moins de 26 ans)**

---

Cette consultation est ouverte aux **assurés de moins de 26 ans (hommes et femmes) dont les mineur(e)s**. Elle permet d'aborder des sujets relatifs à la santé sexuelle et reproductive dans une approche globale (prévention et promotion, contraception, vaccination, dépistage et traitement des infections sexuellement transmissibles, repérage des situations de violences et/ou discrimination en rapport avec la vie sexuelle).

Pour les femmes, cette consultation peut être réalisée par un médecin généraliste, un gynécologue, un gynécologue-obstétricien, un pédiatre ou une sage-femme. Pour les jeunes hommes, un médecin est le seul autorisé à réaliser ce type de consultation.

Cette consultation est prise en charge à 100 % par l'Assurance Maladie. Le tiers payant doit être appliqué. Cette consultation est confidentielle. Le médecin ou la sage-femme informe le patient du droit à l'anonymat pour cette prestation et doit respecter la décision du patient en utilisant le cas échéant un Numéro

d'Inscription au Répertoire – (NIR) anonyme. Cette consultation est protégée par le secret pour les mineur(e)s s'ils le demandent au professionnel.

En Normandie en 2023, 22 468 consultations de contraception et de prévention ont été réalisées soit une augmentation importante comparativement à 2022 (+52,1 %). Parmi l'ensemble des bénéficiaires de ces consultations, il y a 7,2 % de garçons.

La région Normandie se classe en 5<sup>ème</sup> position pour le recours à cette consultation. (Source SNSD 2023)

## **Des préservatifs gratuits en pharmacie pour les moins de 26 ans depuis janvier 2023**



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, tous les jeunes âgés de moins de 26 ans peuvent obtenir les préservatifs masculins (externes) gratuitement en pharmacie.

Cette mesure constitue un outil supplémentaire pour lutter contre le VIH et les infections sexuellement transmissibles (Sida/VIH, hépatites B et C, blennorrhagie, herpès, syphilis, chlamydioses, etc.) et permet également de prévenir les grossesses non prévues.

**La liste des préservatifs concernés par cette mesure s'est allongée fin 2023 et en 2024. Ainsi, les préservatifs de la liste ci-dessous peuvent être pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie, sans prescription médicale, pour les jeunes de moins de 26 ans (hommes et femmes), sans minimum d'âge :**

Préservatifs masculins (externes) :

- certaines références des préservatifs des marques « **Eden** » et « **Sortez couverts !** » ;
- certaines références des préservatifs de la marque « **Be Loved** » ;
- certaines références des préservatifs de la marque « **Terpan** » ;
- certaines références des préservatifs lubrifiés, **LifeStyles, MANIX Classic**.

Préservatifs féminins (internes) :

- certaines références des préservatifs féminins de la **marque « Ormelle »** ;
- certaines références des préservatifs féminins de la **marque « So Sexy & smile »** ;
- certaines références des préservatifs lubrifiés **Antoine Health Cared, Be Loved Free**.

Cette liste est appelée à évoluer constamment en fonction des inscriptions sur la liste des produits et prestations de la part des fabricants.

Pour les mineur(e)s, une simple déclaration sur l'honneur suffit à justifier leur âge et leur statut d'assuré social (ou de bénéficiaire de l'AME). Ils peuvent, s'ils le souhaitent, demander le secret de la délivrance.

Pour obtenir une boîte de préservatifs gratuitement en pharmacie, les personnes majeures de moins de 26 ans doivent être des assurés sociaux et doivent présenter leur carte Vitale ou une attestation de droits (téléchargeable sur leur compte ameli) ou à défaut une pièce d'identité. Les titulaires de l'aide médicale d'État (AME) peuvent également en bénéficier, en présentant leur carte AME, de même que les ressortissants de l'Union européenne en présentant leur carte européenne d'assurance maladie.

Ainsi, en Normandie, 23 938 boîtes de préservatifs ont été délivrées gratuitement en pharmacie en 2023, chez les moins de 26 ans. (Source : SNSD 2023)

**En complément, la gratuité des préservatifs est également possible auprès des centres de dépistage (CeGIDD), des centres de santé sexuelle, de certaines associations et des infirmeries scolaires et universitaires, pour les hommes et les femmes de tout âge.**

## Des préservatifs remboursés pour les personnes de 26 ans et plus

Pour les personnes âgées de 26 ans et plus, les préservatifs cités en amont sont remboursés à hauteur de 60 % sur présentation de la prescription d'un médecin ou d'une sage-femme.

En effet, médecins généralistes, spécialistes et sages-femmes peuvent prescrire **à des hommes ou des femmes** des préservatifs pris en charge par l'Assurance Maladie à 60 % du coût. La complémentaire santé / mutuelle peut alors choisir ou non de prendre la différence à sa charge (les assurés doivent se renseigner auprès de leur mutuelle).

Ainsi, en Normandie, 19 617 boîtes de préservatifs délivrées en pharmacie ont été remboursées à hauteur de 60 % par l'Assurance Maladie en 2023, chez les 26 ans et plus, soit une augmentation de 65 % par rapport à 2022.

## Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, la contraception d'urgence est disponible en pharmacie, sans prescription médicale et sans avance de frais, pour toute personne mineure ou majeure



**La contraception d'urgence médicamenteuse, parfois appelée à tort « pilule du lendemain »,** est un médicament à utiliser le plus rapidement possible en cas de rapport sexuel non protégé ou mal protégé (accident de préservatif, oubli de pilule, décollement de patch, etc.).

Il s'agit d'un comprimé à prendre le plus rapidement possible, au maximum dans les 3 ou 5 jours qui suivent un rapport sexuel non ou mal protégé. C'est une méthode de contraception d'urgence : elle est moins efficace qu'une méthode régulière.

La contraception d'urgence médicamenteuse est gratuite et accessible sans ordonnance en pharmacie pour les mineurs. Une simple déclaration sur l'honneur suffit à justifier l'âge. Il peut demander le secret de la délivrance du médicament, s'il le souhaite.

Pour les majeurs, la contraception d'urgence est disponible en pharmacie sans ordonnance et prise en charge à 100% (sans avance de frais) sur présentation de la carte Vitale (ou d'une attestation de droits téléchargeable sur le compte Ameli) ou de la carte de l'aide médicale d'État (AME).

En dehors des pharmacies, la contraception d'urgence hormonale peut également être obtenue gratuitement :

- dans les centres de santé sexuelle (ex centres de planification et d'éducation familiale) : les femmes mineures ou les femmes majeures peuvent se procurer les médicaments de contraception d'urgence sans prescription médicale et de façon anonyme (toutes les femmes, y compris sans couverture sociale) ;
- dans les centres gratuits d'information, de dépistage et de diagnostic des virus de l'immunodéficience humaine (VIH), des hépatites virales et des infections sexuellement transmissibles (CeGIDD) : les médicaments nécessaires à la contraception d'urgence peuvent être délivrés sans prescription médicale et de façon anonyme pour les femmes mineures et majeures, y compris sans couverture sociale ;
- dans les établissements d'enseignement du second degré : les infirmiers scolaires peuvent délivrer aux élèves mineures et majeures une contraception d'urgence ;
- dans les services de santé étudiante : les infirmiers peuvent délivrer aux étudiants (majeurs ou mineurs) la contraception d'urgence.

**La contraception d'urgence hormonale ne peut être qu'une contraception occasionnelle.** C'est pourquoi, la délivrance de la contraception d'urgence est accompagnée d'une **information claire et concise** sur les différents moyens sûrs de contraception et sur les consultations d'information et de suivi de contraception.



UN RAPPORT NON  
OU MAL PROTÉGÉ ?



UN OUBLI  
DE PILULE ?



5 JOURS MAXIMUM  
POUR AGIR

PLUS D'INFORMATIONS SUR LA CONTRACEPTION D'URGENCE [ONSEXPRIME.FR](https://www.onsexprime.fr)

Des informations pratiques sont aussi disponibles sur les sites :

[Que faire en cas d'oubli de pilule ? \(questionsexualite.fr\)](https://www.questionsexualite.fr)

[Comprendre la contraception d'urgence \(questionsexualite.fr\)](https://www.questionsexualite.fr)

En Normandie, 56 739 boîtes de contraception d'urgence ont été délivrées en pharmacie de ville en 2023, soit une augmentation de 48 % par rapport à 2022.

La contraception d'urgence peut aussi se présenter sous la forme d'un dispositif intra-utérin au cuivre (aussi appelé stérilet), qui doit être posé dans les cinq jours maximum qui suivent le rapport sexuel à risque.

**Bon à savoir :** la contraception d'urgence hormonale ou via un stérilet au cuivre ne protège pas des *infections sexuellement transmissibles*

## Le parcours d'accès à l'interruption volontaire de grossesse (IVG) facilité depuis 2021

Désormais, l'Assurance Maladie avance l'intégralité des frais liés à une interruption volontaire de grossesse (IVG).

De plus, les délais de recours légaux à l'IVG médicamenteuse et chirurgicale ont été allongés de deux semaines. Ainsi, ce délai est désormais jusqu'à neuf semaines après la date des dernières règles (ou sept semaines de grossesse) pour l'IVG médicamenteuse et jusqu'à seize semaines après la date des dernières règles (ou quatorze semaines de grossesse) pour l'IVG chirurgicale.

- Nombre d'IVG réalisées en Normandie en 2022 et 2023

	2022			2023			Evolution
	Hôpital	Ville	Total	Hôpital	Ville	Total	
<b>Normandie</b>	6 313	2 801	9 114	6 108	3 191	9 299	2,0 %
<b>France métropolitaine</b>	149 020	92 143	241 163	146 075	103 666	249 741	3,6 %

Source SNDS S2023

En 2023, en Normandie, 9 299 IVG ont été réalisées soit une augmentation de 2 % par rapport à 2022. Le taux de recours à l'IVG en Normandie est de 13,70 pour 1000 femmes de 15 à 49 ans. Ce taux est inférieur au taux national.

- Nombre d'IVG réalisées en Normandie en 2023 chez les 15-17 ans

Territoires	Nombre d'IVG chez les moins de 18 ans en 2022	Nombre d'IVG chez les moins de 18 ans en 2023	Taux de recours à l'IVG pour 1000 femmes de 15 à 17 ans en 2023
<b>Normandie</b>	<b>275</b>	<b>300</b>	<b>4,9</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>6 806</b>	<b>7 113</b>	<b>5,8</b>

Source SNDS 2023

En 2023, 300 IVG réalisées en Normandie concernent des mineures (15-17 ans).

Le taux de recours à l'IVG des femmes de 15 à 17 ans en Normandie est de 4,9 / 1000 femmes de 15 à 17 ans contre 5,8 au niveau national. La Normandie affiche un taux significativement inférieur au taux national.

## Où trouver information et soutien ?

- **Numéro vert « Sexualités, contraception, IVG » - 0 800 08 11 11 - Numéro national anonyme et gratuit**

Un numéro national anonyme et gratuit est ouvert du **lundi au samedi de 9h à 20h**.

Il permet de répondre à toutes les demandes d'information, de conseil, de soutien et d'orientation en matière d'IVG, mais aussi de sexualité et de contraception. Ce numéro, confié au Mouvement français du planning familial, garantit des informations neutres et objectives sur les droits sexuels et reproductifs des femmes.

En Normandie, les appels sont gérés par les plannings familiaux de la Seine-Maritime et du Calvados, avec une prise en charge des appels en fonction de leur origine géographique.

Dans l'objectif de lutter contre la désinformation qui circule de plus en plus sur internet, le Mouvement Français du planning familial a lancé un tchat, accessible depuis le site [ivg-contraception-sexualites.org](http://ivg-contraception-sexualites.org). Ce tchat, en ligne, gratuit et confidentiel, est **une déclinaison du numéro vert national**, qui permet aux femmes de bénéficier d'une nouvelle modalité pour accéder à une information fiable et les accompagner au mieux dans leur choix.

Le tchat est ouvert :

- lundi : 9h à 13h et 14h à 19h
- mardi, mercredi, Jeudi : 9h à 19h
- vendredi : 9h à 20h
- samedi : 17h à 20h

- **Des sites internet de Santé publique France pour aider les jeunes à mieux s'informer**

Pour trouver le moyen de contraception adapté à sa situation, trouver des conseils et des contacts, poser des questions : [Tout savoir sur la sexualité | QuestionSexualité \(questionsexualite.fr\)](http://Tout_savoir_sur_la_sexualite_QuestionSexualite(questionsexualite.fr))

Pour répondre aux questions sur la sexualité : [www.onsexprime.fr](http://www.onsexprime.fr)

Pour trouver des infos, poser des questions sur la santé : [www.filsantejeunes.com](http://www.filsantejeunes.com)

- **Les médecins généralistes, gynécologues, sages-femmes**

Les professionnels de santé, médecins, gynécologues et sages-femmes, sont là pour renseigner les adolescentes et les femmes, les aider à choisir la contraception qui leur convient et la leur prescrire.

- **Les Plannings familiaux**

Les coordonnées des plannings de Rouen, Caen et Alençon sont disponibles sur : [www.planning-familial.org/fr](http://www.planning-familial.org/fr)

- **Les Centres de santé sexuelle (ex-CPEF) en Normandie**

Les Centres de santé sexuelle assurent des consultations de contraception ainsi que des actes de prévention portant sur la sexualité et l'éducation familiale : [Annuaire des centres de santé sexuelle | ivg.gouv.fr](http://Annuaire%20des%20centres%20de%20sant%C3%A9%20sexuelle%20ivg.gouv.fr)

- **Les Centres gratuits de dépistage et de diagnostic (CeGIDD) des infections par les virus de l'immunodéficience humaine et des hépatites virales et des infections sexuellement transmissibles**

Les CeGIDD accueillent toute personne souhaitant une information ou un dépistage et contribuent à la prévention des risques liés à la sexualité dans une approche globale de santé sexuelle, notamment par la prescription de contraception : [www.corevih-normandie.fr/grand-public/depistage/les-cegidd-en-region/](http://www.corevih-normandie.fr/grand-public/depistage/les-cegidd-en-region/)

- **Les pharmaciens**

Les pharmaciens sont présents pour délivrer la contraception, la contraception d'urgence, informer et orienter l'ensemble des femmes.

- **Les infirmières scolaires des collèges et lycées**

Les infirmières scolaires des collèges et lycées peuvent informer, orienter et délivrer la contraception d'urgence aux élèves mineures et majeures des collèges et lycées.

- **Les services de santé étudiante (ex-Services universitaires et inter universitaires de médecine préventive et de promotion de la santé (SUMPPS))**

Ils sont autorisés à délivrer la contraception d'urgence, à titre gratuit. La délivrance est accompagnée de conseils de prévention aux étudiantes qui en font la demande, par les médecins, sages-femmes et infirmier(es). Les étudiants peuvent aussi y trouver de l'information. La contraception est l'affaire de tous.

- **Site du Service Public d'information en santé**

Pour accéder à un annuaire et une cartographie de l'offre en santé sexuelle et reproductive en France : <https://www.sante.fr>

## Natalité 2023 en Normandie

Territoires	Nombre total de naissances	Evolution du nombre total de naissances par rapport à 2022
NORMANDIE	30 314	-8,2 %
France métropolitaine	639 000	-7 %

Le nombre total de naissances en Normandie en 2023 baisse par rapport à 2022. La natalité en Normandie décroît plus rapidement qu'au niveau national.

On compte en 2023 en Normandie 88 séjours pour accouchement chez les mineures, soit une baisse de 38 % par rapport à 2022.

Le taux de naissances chez les mineures en Normandie est inférieur au taux de naissance chez les mineures au niveau national.

## Focus sur quelques initiatives normandes :

- **ASSUREIPSS (Calvados)**



”

L'ASSociation Universitaire de Recherche, d'Enseignement, d'Information pour la Promotion de la Santé Sexuelle (ASSUREIPSS) a été créée en juillet 2014. Elle bénéficie d'un agrément par l'Education nationale au sein de l'Académie de Normandie. Elle s'inscrit dans une dynamique loco-régionale, transgénérationnelle et pluridisciplinaire initiée en 2008. Elle a pour objet de promouvoir la santé sexuelle auprès de tous les publics en mobilisant les étudiants et professionnels des filières santé sur cette thématique. Elle a répondu, avant l'heure, aux ambitions de la stratégie nationale de santé sexuelle de mars 2017.

Les actions proposées par l'association sont nombreuses. Ce 26 septembre, l'ASSUREIPSS proposera, pour la 17<sup>e</sup> année consécutive, dans le hall du CHU de Caen, 7 stands tenus par des étudiants (entre 30 et 40, volontaires, formés en amont) et des professionnels d'ASSUREIPSS, du CHU, du centre de santé sexuelle. Cette action vise à mieux faire connaître les différentes méthodes afin de pouvoir choisir celle qui correspond le mieux à ses besoins, à relayer les dispositions réglementaires, à donner les adresses des structures-ressources, et des sites référencés pour la documentation. Le bilan de cette rencontre entre jeunes des établissements de proximité (apprentis, lycéens) et étudiant.es des filières santé est très positif tant au niveau quantitatif (200 personnes sensibilisées) que qualitatif : stands collectifs, éducation par les pairs.

Il est aussi question de contraception (mais pas que...) dans la Conférence gesticulée « l'IVG en questionS : où en est-on 50 ans après la loi ? » : nombreuses sont les femmes qui se retrouvent en demande d'IVG du fait d'une défaillance d'une méthode de contraception. Cette conférence gesticulée peut s'inscrire dans un parcours d'éducation sexuelle dans les établissements scolaires.

Enfin ASSUREIPSS travaille à la venue début 2025 d'une exposition sur la contraception testiculaire qui resterait un mois et servirait de support à des sensibilisations sur le sujet.

- **EVARS de l'Eure**



”

### **Sexualité et prévention**

Depuis novembre 2022, avec le soutien financier de l'ARS et de la Préfecture, l'Espace de Vie Affective Relationnelle et Sexuelle (EVARS) du Conseil départemental de l'Eure vient renforcer l'offre de prévention du service de PMI notamment autour des questions de contraception.

Implantée au sud de l'Eure, l'EVARS intervient autour de deux missions principales : informer et accompagner. "L'EVARS informe sur les droits en matière de vie affective, relationnelle et sexuelle, éduque à leur appropriation et contribue au renforcement de l'estime de soi et au respect de l'autre dans la vie affective, relationnelle et sexuelle", précise Géraldine Jannet, adjointe au médecin départemental de PMI. L'EVARS va aussi "accompagner les personnes dans leur vie affective, relationnelle et sexuelle".

### **Accompagnement individuel et collectif**

Ces missions, réalisées par des conseillères conjugales et familiales qualifiées, prennent la forme de permanences d'entretiens individuels dans les centres médico-sociaux du département, mais aussi d'interventions collectives principalement en milieu scolaire et auprès de publics en situation de vulnérabilité.

Le sujet de la contraception est au cœur des interventions réalisées auprès des élèves de 3<sup>ème</sup> et de 2<sup>nd</sup> où sont abordées les différentes méthodes contraceptives et leur mode d'utilisation, ainsi que la question centrale de l'accès à la contraception. Cette thématique s'inscrit dans un

échange beaucoup plus large avec les élèves concernant la notion de consentement, la conduite à tenir suite à un rapport sexuel non ou mal protégé (IST, grossesse inopinée...), l'exposition à la pornographie...

Pour l'EVARS, au titre de l'année scolaire 2023/2024, 405 élèves ont bénéficié d'une intervention collective où la thématique "contraception" était majeure.

Située aujourd'hui sur l'Interco Normandie Sud Eure, l'EVARS ambitionne de poursuivre le déploiement de cette offre de service sur le secteur des Andelys et de Pont-Audemer.

*\*Les missions de l'EVARS sont définies par le décret n° 2018-169 du 7 mars 2018*

- **Réseau Santé sexuelle de la Manche**



”

Le CeGIDD de la Manche a notamment pour mission d'animer le réseau en santé sexuelle du département. Il s'appuie sur les différents acteurs présents sur le territoire afin de faciliter et de soutenir la mise en œuvre de projets dans les champs de la vie affective et de la Santé sexuelle.

Il permet l'accompagnement de projets de structures, de professionnels qui le sollicitent en mettant en lien les partenaires du territoire concerné (CSS, CIDFF, Centre ressource Intim Agir,...) en mesure de répondre au mieux aux problématiques identifiées (la prévention des risques liés à la sexualité dans une approche globale de santé sexuelle, la vie affective, IST, contraception, violences, consentement...).

Le réseau est mobilisable en fonction des besoins, des acteurs et des actions.

- **Planning familial 61**



”

Le Planning familial est un lieu d'écoute et d'information sur la vie affective, relationnelle et sexuelle. Nous recevons en accueil individuel/de couple toutes les personnes qui en font la demande peu importe leur genre, leur âge ou leur origine.

Nous menons également des actions collectives de prévention et de sensibilisation sur la vie affective, relationnelle et sexuelle auprès de publics scolaires, professionnels, en situation de handicap, en formation, en situation de migration, auprès d'associations également. Ces actions collectives sont le moyen d'aborder des thématiques aussi diverses que la contraception, l'amour, le couple, la grossesse, l'interruption volontaire de grossesse, le corps, les règles, la précarité menstruelle, la prévention des violences sexistes et sexuelles, la pornographie, l'égalité, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, les infections sexuellement transmissibles ou encore les stéréotypes de genre.

Nous intervenons sur le département notamment dans des collèges et des lycées, des instituts médico-éducatifs, les Missions locales, le Sessad, ainsi qu'auprès d'associations partenaires telles que La Boîte aux lettres ou Accueil et promotion des étrangers, avec des outils adaptés en fonction des publics cibles.

Les stands que nous tenons lors d'événements publics nous permettent de nous faire connaître sur tout le département et de rencontrer de nouveaux partenaires.

- Réseau Santé sexuelle de la métropole rouennaise



”

La dynamique du réseau santé sexuelle de la Métropole de Rouen Normandie, porté par l'association le Planning Familial 76 et ses tutelles (ARS Normandie et Métropole de Rouen Normandie) a été lancée en juin 2022. Son activité s'étend sur l'ensemble des communes de la Métropole de Rouen Normandie.

Elle vise à promouvoir la santé sexuelle par une approche partenariale des acteurs du territoire. Le réseau compte aujourd'hui plus de 200 membres-partenaires (associatifs, institutionnels, libéraux) et se compose d'une instance de gouvernance (comité consultatif du réseau) ayant pour point commun de travailler sur les thématiques liées à la santé sexuelle : Éducation à la Vie Affective, Relationnelle et Sexuelle, IVG, Contraception, IST, Violences sexistes et sexuelles, Égalité femme-homme, LGBTQIA+ ...

L'objectif du travail mené est de fluidifier l'orientation, l'accompagnement et la prise en charge des personnes ayant des besoins en santé sexuelle. Il favorise l'identification des acteurs du territoire et propose des temps de sensibilisation, d'échanges de pratiques, de recueil de besoins pour les membres du réseau, favorisant la dynamique partenariale et le décroisement du secteur. Des actions collectives sont organisées auprès de publics spécifiques ou multiples. Dans cet élan, un outil de prévention à destination des étudiant.es a été réalisé en 2023 et diffusé dans les lieux ressources. L'objectif principal était d'informer le public ciblé des lieux de recours gratuits à la contraception, au dépistage, aux protections périodiques et à l'accompagnement sur les violences sexuelles.